



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

carte universitaire

Question écrite n° 119106

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur les recommandations inscrites dans le rapport de la Cour des comptes sur la « carte universitaire d'Ile-de-France : une recomposition nécessaire », de décembre 2006. Parmi celles-ci, les Sages de la rue Cambon pensent qu'il convient à la fois d'améliorer l'orientation et d'éviter de fragiliser les établissements souffrant d'un déficit d'image, en faisant évoluer les mécanismes d'entrée des lycéens franciliens à l'université, avec le souci de répondre aux inconvénients actuels de Ravel qui fige la composition sociale des universités et limite les choix des étudiants. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer son sentiment et ses intentions relativement à cette préconisation.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119106

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2039